

DESCRIPTION DE POSTE

I IDENTIFICATION DE L'EMPLOI

Titre générique :	agent de planification, de programmation et de recherche au SCECR
Statut :	temps complet
Supérieur immédiat :	conseillère cadre à l'évaluation, aux communications et à la recherche
Direction :	service conseil à l'évaluation, à la communication et à la recherche

II RÉSUMÉ DE L'EMPLOI

Sous l'autorité et en collaboration avec la conseillère cadre au Service conseil, la personne est chargée d'un ou de plusieurs programmes dans le but de fournir une assistance professionnelle au développement des services. Elle assure les activités de recherche nécessaires à l'identification et à l'évaluation des ressources et des besoins. Elle conçoit et propose les plans et les programmes de développement en vue d'assurer une planification adéquate des services. Elle fournit ses conseils relativement à l'implantation ou à l'amélioration de programmes et/ou de services.

III DESCRIPTION DE TÂCHES

1. Fournit l'expertise nécessaire à la promotion et à l'évaluation de la qualité des services de l'établissement.
2. Participe avec les personnes concernées à la détermination des critères, normes et indicateurs permettant de procéder à l'évaluation de programmes.
3. Élabore les instruments d'évaluation et de recherche et s'assure de leur standardisation et validation.
4. Organise la cueillette de données et la compilation selon des méthodes et techniques scientifiques et tient à jour les banques de données.
5. Analyse et évalue les données et rédige les différents rapports d'évaluation ou de recherche.

6. Propose des stratégies intégrant les indicateurs aux activités de gestion de l'établissement.
7. Participe à l'identification et à l'analyse des besoins des directions en matière d'évaluation des programmes et propose des outils d'évaluation appropriés.
8. Collabore avec les différents gestionnaires de l'organisation à l'application des orientations, au suivi de ces dernières et à la mesure des résultats obtenus.
9. Recommande à son supérieur immédiat les avenues d'amélioration des programmes et services de l'établissement.
10. Réalise toutes autres tâches demandées par son supérieur immédiat dans les limites imposées par la convention collective.

IV EXIGENCES DE L'EMPLOI

- Doit détenir un diplôme de deuxième cycle dans un champ d'expertise relié à la fonction.
- Doit détenir un diplôme de premier cycle universitaire en économie, en sciences de l'administration ou en sciences sociales ou dans une autre discipline appropriée.
- Deux années d'expérience dans le domaine de la planification, de la programmation et de la recherche.
- Une expérience particulière dans les champs de la mesure et d'évaluation des programmes peut compenser l'absence d'un diplôme de deuxième cycle.
- Maîtrise des logiciels de la suite Microsoft Office.
- Maîtrise des bases de données Access.
- Connaissance en tableaux de bord et indicateurs de gestion.

V PROFIL DE COMPÉTENCES

- Capacité de transformer des contenus d'évaluation en données opérationnelles et mesurables.
- Capacité de transmettre des contenus à caractère scientifique de manière accessible aux équipes de travail.
- Esprit d'analyse et de synthèse.
- Capacité d'écoute.
- Capacité de travailler en équipe.
- Autonomie.

VI CONDITIONS DE TRAVAIL

- Selon la convention collective en vigueur.
- Rémunération en fonction du titre d'emploi d'agent de programmation, de planification et de recherche.
- Le port d'attache est situé à Joliette.